

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES « BOSONI, 2462 »
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
MONTREVEL-EN-BRESSE

Article 1 – Organisation et calendrier

La Médiathèque Intercommunale à Montrevel-en-Bresse organise un concours de nouvelles intitulé « Bosoni, 2462 ». Ce concours est gratuit et ouvert à tous, dans les conditions précisées ci-dessous.

Le calendrier s'établit de la sorte :

- Ouverture des participations : lundi 6 janvier 2026
- Clôture des participations : samedi 14 février 2026
- Lectures et délibérations du jury : du mardi 17 au samedi 28 février 2026
- Annonce des lauréats et lectures publiques : samedi 7 mars 2026, de 16h à 18h

Article 2 – Thème

Le thème du concours est : « Bosoni, 2462 ».

En 1334 s'élevait en ces lieux le château du Comté de Montrevel. 654 ans plus tard, en 1988, il cédait sa place au Centre Culturel Louis Jannel. Et 654 ans encore plus tard, nous serons en 2642...

Que reste-t-il de ce lieu ? Est-ce encore un espace de savoirs, une cité futuriste, une forêt sauvage, une ruine oubliée ? Entre nouvelle d'anticipation, dystopie ou utopie, à vous d'imaginer le futur du clos Bosoni !

Article 3 – Catégories

Le concours comporte trois catégories :

- Enfants (7–10 ans)
- Ados (11–14 ans)
- Ados/Adultes (15 ans et +)

Chaque participant ne peut proposer qu'une seule nouvelle.

Article 4 – Longueur des textes

Les textes doivent respecter la longueur suivante selon la catégorie :

- Enfants : entre 500 et 700 mots (+/- 1 page à 1 page et demi)
- Ados : entre 1000 et 1 200 mots (+/- 2 pages à 2 pages et demi)
- Ados/Adultes : entre 1 500 et 2 500 mots (+/- 3 à 5 pages)

Les textes devront être saisis en police lisible (Arial ou Times New Roman, taille 12, interligne 1,5), sur format A4. Le texte doit comporter un titre et être anonyme (le nom de l'auteur figurera uniquement sur la fiche d'inscription jointe).

Article 5 – Amorces d'écriture

Pour guider l'imagination sans la limiter, voici une proposition d'amorce selon la catégorie :

Enfants (7–10 ans) : *Imagine que tu voyages dans le futur, en 2462. Tu découvres un lieu qu'on appelait autrefois "le clos Bosoni". Raconte ce que tu vois, ce que tu entends, ce qui s'y passe...*

Jeunes ados (11–14 ans) : *Tu es un-e explorateur-riche ou un-e journaliste du futur. En 2462, tu arrives sur un territoire qu'on appelait autrefois "le clos Bosoni". Tu dois raconter ce que tu découvres ou ce que tu apprends sur ce lieu ancien.*

Ados/Adultes (15 ans et +) : *En 2462, quelqu'un — peut-être toi, peut-être un autre — explore un territoire oublié: « le clos Bosoni ». Que reste-t-il de ce lieu ? De ceux qui y ont vécu, lu, rêvé ? À toi d'imaginer et de témoigner.*

Ces amorces sont facultatives : les participants peuvent les suivre ou s'en inspirer librement.

Article 6 – Envoi des textes

Les nouvelles devront être transmises au plus tard le samedi 14 février à 23h59 :

- Soit par e-mail à : mediatheque.montrevel@grandbourg.fr
- Soit postées à l'adresse : Médiathèque Intercommunale, 66 rue Comté de Montrevel, 01340 Montrevel-en-Bresse
- Soit déposées sur place ou dans la boîte aux lettres de la Médiathèque.

Chaque envoi devra comprendre :

- Le texte anonyme (en pièce jointe ou imprimé)
- La fiche d'inscription (à retrouver en annexe ou disponible à la Médiathèque)

Article 7 – Jury et critères

Le jury sera composé de membres de la Médiathèque et de lecteurs volontaires.

Les textes seront évalués selon les critères suivants :

- Originalité de l'idée
- Qualité d'écriture et cohérence du récit
- Respect du thème

Article 8 – Restitution

Les lauréats seront contactés par la Médiathèque et invités à la restitution publique qui aura lieu le samedi 7 mars 2026, de 16h à 18h à la Médiathèque :

- 16h – 16h20 : lecture du Top 3 de la catégorie « Enfants »
- 16h30 – 16h55 : lecture du Top 3 de la catégorie « Jeunes ados »
- 17h – 17h30 : lecture du Top 3 de la catégorie « Ados/Adultes »
- 17h35 – 18h : Remerciements et goûter

Article 9 – Publication

Les textes primés pourront être publiés (en tout ou en partie) dans un recueil collectif qui sera diffusé gratuitement auprès des lauréats et des usagers de la Médiathèque le jour de la restitution. La participation au concours implique l'autorisation de publication sans contrepartie financière.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Toute participation ne respectant pas les conditions ci-dessus sera écartée.

FICHE D'INSCRIPTION - CONCOURS DE NOUVELLES « BOSONI, 2462 »
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
MONTREVEL-EN-BRESSE

À remettre avec votre texte, au plus tard le samedi 14 février à 23h59, par mail à :

mediatheque.montrevel@grandbourg.fr ou par voie postale ou sur place à :

Médiathèque Intercommunale, 66 rue Comté de Montrevel, 01340 Montrevel-en-Bresse.

Informations sur le participant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

Catégorie de participation

☐ Enfants (7–10 ans)

☐ Jeunes ados (11–14 ans)

☐ Ados/Adultes (15 ans et +)

Informations sur la nouvelle

Titre de la nouvelle :

.....

Nombre approximatif de mots :

Texte inspiré de l'amorce proposée ? ☐ Oui ☐ Non

Consentement et autorisation

Je certifie être l'auteur·rice du texte soumis au concours "Bosoni, 2462" et autorise la Médiathèque Intercommunale à le publier, en tout ou en partie, dans un recueil collectif, sans contrepartie financière.

Signature du·de la participant·e :

Date :/...../.....

Pour les participants mineurs uniquement

Je soussigné·e, [nom et prénom du représentant légal :], autorise mon enfant [nom et prénom du participant :] à participer au concours de nouvelles "Bosoni, 2462". J'accepte les conditions du règlement et autorise la publication du texte en cas de sélection.

Signature du représentant légal :

Date :/...../.....

(Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion du concours et ne seront pas conservées au-delà de sa durée.)